



Du 7 au 10 décembre 2020

**ÉLECTIONS
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE LA POSTE**

Montreuil, le 20 Novembre 2020

La Poste : Cadres Réseau

CADRES RESEAU A LA POSTE : RELEVONS LA TETE !

Clés de la réussite, MCU, MCU2... Que d'impasses...

Suppression des Moniteurs de Vente Bancaire, RC Part en nombre trop modeste, REC isolés...

Chaque métier ou presque jusqu'au Délégué Syndical, témoigne son vécu de « laissé pour compte ». La situation des périmètres devenus très vastes avait posé la question du véhicule de service.

Non seulement les réponses de La Poste restent insuffisantes, mais la question plus générale de la surcharge de travail pose en grand la question de la reconnaissance.

Ce n'est pas une rallonge sur la part variable que nous réclamons, mais bien une véritable hausse de salaire !

Pour la CGT, le repyramidage des classifications que nous revendiquons, devrait permettre d'élargir aux cadres du réseau l'accès au groupe A sans changement de fonction.

Nous ne sommes pas des collaborateurs ! En effet, le Code du travail définit bien « tous les collaborateurs en tant qu'associés à l'élaboration du projet entrepreneurial », ce qui est très loin de refléter notre situation. En première ligne pendant la période Covid, autant en bureau qu'en télétravail, nous avons explosé les 35 heures et le forfait d'heures travaillées. Au même titre que les agents, nous subissons ordres et contre-ordres et gérons chaque jour les manques de moyens humains, de matériel, d'organisation...les bugs et pannes informatiques...

Pour quelle récompense ? 300 € ? Une part variable en baisse ?... et des objectifs à atteindre toujours en hausse !

Lors des réorganisations, nous sommes le plus souvent dos au mur pour faire avaler des couleuvres aux collègues en matière d'emplois et de fonctionnement des bureaux. Dès lors, comment s'étonner d'une certaine usure à porter des projets à bout de bras sachant qu'il n'est pas de notre ressort et qu'il ne sera pas plus viable que les précédents ?... Cerise sur le gâteau, nous sommes aussi soumis au jeu des chaises musicales au gré des changements de direction.

En droit, tout salarié est par définition « subordonné », il n'est donc pas sur un plan d'égalité avec son employeur. On ne peut pas être à la fois collaborateur et subordonné. En échange de sa subordination le salarié a des droits au travers du Code du travail et des accords collectifs.

Pour ce qui nous concerne, des textes existent à La Poste, même si nous revendiquons leur amélioration. Faisons nous respecter, ce sera une première étape pour gagner de nouveaux droits.

De manière générale, le mieux disant social ne se gagne qu'au moyen d'une intervention forte des salariés. Au regard des enjeux de notre entreprise, il serait inconcevable que la parole des cadres soit corsetée par les promoteurs d'une stratégie désastreuse.



*Le groupe La Poste a plusieurs visages,
la CGT a le vôtre.*

Avec la CGT, emparons nous de ce qui nous concerne, pesons sur les débats et gagnons de réelles négociations sur la situation de l'encadrement à La Poste.

Nous, cadres du Réseau, avons des droits et devons agir pour les faire respecter !

Cadres du Réseau : sortons de la souffrance invisible !

Même nos collègues ou subordonnés en témoignent comme d'une évidence ! Les encadrants du Réseau sont en situation de dépassements horaires généralisés : l'ordre de grandeur le plus réaliste se situe autour de 10 heures hebdomadaires. Plusieurs solutions peuvent être envisagées mais elles passent toutes nécessairement par l'emploi :

- Seule l'embauche massive de chargés de clientèle permettra à l'encadrement des terrains de se consacrer à leurs missions initialement dévolues.
- La réaffirmation du rôle et de la place des encadrants Réseau permettront d'assurer un vrai relais entre les bureaux de proximité des Secteurs.
- Création de postes d'assistants RH, compta, caisse sur les grands bureaux avec un relais territorial car les problématiques back office sont souvent complexes et chronophages.
- Mise en place d'un volant de remplacement de l'encadrement.
- Réaffirmer à la fois les principes d'autonomie, d'expression et de contribution sur la stratégie d'entreprise et surtout le respect de la législation sur les 35h.
- Créer un véritable droit d'alerte auprès du DRH Métier sans obligation de passer par la hiérarchie.



le groupe La Poste a plusieurs visages, la CGT Fapt a le vôtre.

Alors oui ! L'Union Fédérale des Cadres CGT-FAPT dit chiche pour améliorer nos conditions de travail, Chiche pour un réel progrès social et pour le service public, Chiche pour l'emploi et les salaires !!!

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
.....	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	